Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260401-DEL202638A-DE

Délibération
Conseil Municipal *du 01 avril 2026*

Référence : 202638

Objet : **Désignation des représentants de la commune dans les structures extérieures**

Département du Morbihan
Arrondissement de Lorient
Commune de Quéven

Nombre de conseillers :
En exercice : 29

Présents : 29

Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le vingt-six mars deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.

Présents : BOUTRUCHE Marc, OLIVIER Céline KLEIN Fabrice, GILLMANN Julie, FOLLO Anthony, PIERRE Myriam, LE TALLEC Marc, DANIEL Aziliz, BAUDET Damien, CHAPRON Sophie, CHAMPION Thierry, MEVELEC Laurence, LE RAVALEC Stéphane GILLARD Pascale, BENON Ludovic, CARGOET Sophie, KERHOAS Gérard, GARCIA Nolwenn, JACQUET Jean-Baptiste, PIQUÉE Cécile CARARON Grégory, GUILLOU Emilie, SURGET Damien, ASENSIO Marie-Laure, EZANO Mathys, NAOUR Nicole, LE CAM Corinne, LE DELLIOU Stéphane, LE MARRE Danielle

A chaque renouvellement général, le Conseil Municipal désigne ses délégués appelés à siéger dans les organismes ou la collectivité est partie prenante.
La commune de Quéven est représentée au sein des structures ci-dessous. Il convient de procéder à la désignation de ses représentants.

SPL[1]	**1 titulaire/ Assemblée spéciale**	**Marc BOUTRUCHE**
	1 titulaire/ assemblées générales des actionnaires	**Marc BOUTRUCHE**
Morbihan Energies[2]	**2 titulaires**	**Marc BOUTRUCHE** **Fabrice KLEIN**
Préfecture/ Référent sécurité routière	**1 titulaire**	**Anthony FOLLO**
	1 suppléant	**Laurence MEVELEC**
Lorient Agglo - PACT-LA[3]	**1 titulaire**	**Fabrice KLEIN**
	1 suppléant	**Marc BOUTRUCHE**
CNAS[4]	**1 titulaire**	**Pascale GILLARD**

1 - La **SPL Bois Énergie Renouvelable** de Lorient est une société publique locale, détenue à 100 % par des collectivités, créée pour accompagner la transition énergétique du territoire. Elle développe et exploite des réseaux de chaleur à partir d'énergies renouvelables (notamment bois), et accompagne les collectivités et acteurs locaux dans leurs projets énergétiques. La collectivité est actionnaire de la Société Publique Locale Bois Énergie Renouvelable, sans disposer d'une part de capital suffisante pour siéger au conseil d'administration. Elle est donc représentée au sein de l'assemblée spéciale des collectivités.

2 - **Morbihan Énergies** est une société publique locale qui accompagne les collectivités du département dans le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Elle intervient notamment pour la production d'électricité et de chaleur à partir de sources durables, ainsi que pour l'accompagnement technique et financier des projets énergétiques publics et privés.

3 - Lorient Agglomération a créé l'association **PACT-LA** (Pôle d'Autoconsommation Collective Territorial), qui assurera le rôle de Personne Morale Organisatrice, notamment pour le projet d'ombrière de Kerlaran. Cette association vise à accompagner les acteurs publics et privés du territoire dans leurs projets d'autoconsommation collective, en proposant des services mutualisés et un appui à la mise en œuvre et à l'animation des opérations.

4 - Le CNAS (Comité National d'Action Sociale) est une association loi 1901, premier acteur de l'action sociale au bénéfice des agents des collectivités territoriales et de leurs établissements. Elle offre un ensemble de prestations mutualisées (aides financières, vacances, loisirs, services culturels, etc.) pour améliorer les conditions de vie et de travail des agents territoriaux.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260401-DEL202638A-DE

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 29 voix pour,

- **Valide les désignations des élus dans les organismes où la ville est partie prenante, telles que listées dans le tableau ci-dessus.**

A Quéven, le 01 avril 2026

Nicole Naour, Secrétaire de séance	Marc Boutruche, Maire de Quéven
Notifiée le :	

MAIRIE DE QUEVEN (Morbihan)